



Abercrombie
& Fitch



abercrombie
kids




HOLLISTER



GILLY HICKS
ACTIVE

RAPPORT ÉGALITÉ HOMME & FEMME FRANCE

2023

Abercrombie & Fitch Co.

CHEZ ABERCROMBIE AND FITCH CO., LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION SONT INTÉGRÉES À TOUS LES ASPECTS DE NOTRE ACTIVITÉ.

En tant qu'entreprise, nous sommes profondément attachés à l'égalité des sexes. Notre culture, nos valeurs, nos partenariats, notre politique et nos pratiques en sont le reflet.

Plus de 60% des membres de notre organisation sont des femmes, dont 40% font partie du corps dirigeant de notre Société (Vice-Présidence et au-dessus), y compris le Directeur Général et le Président des marques mondiales d'Abercrombie & Fitch Co.

Nous croyons qu'intégrer pleinement la diversité sous toutes ses formes nous rend tous plus forts. Nous travaillons pour que chaque salarié et client se sente inclus, respecté, soutenu et reconnu. Chaque jour, nous nous efforçons d'agir au sein d'Abercrombie & Fitch, et au-delà, afin d'avoir un impact positif sur la communauté mondiale.

En tant qu'entreprise internationale, nous nous engageons à soutenir et à promouvoir l'égalité des genres à travers notre culture, nos valeurs, nos partenariats et nos politiques - avec nos paroles et nos actions.

Les données utilisées pour calculer les statistiques du rapport concernant les salariés en France représentant tous les corps d'activité de notre Société, y compris les magasins, la protection des actifs, les ressources humaines, les finances et les opérations.



VUE D'ENSEMBLE

Dans ce rapport, nous présentons les informations légalement requises en France sur les données en matière de rémunération entre hommes et femmes, les comparaisons d'augmentation des salaires entre hommes et femmes, les pourcentages de promotions entre hommes et femmes, les augmentations de salaire versées aux femmes revenant d'un congé de maternité et la répartition par genre au sein des dix plus grandes rémunérations en 2023.

Le rapport est destiné à mesurer l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes en France pour un travail identique ou similaire, par catégorie d'emploi et par tranche d'âge, ainsi que l'égalité des opportunités en matière d'augmentation de salaire et de promotion par sexe.

DÉTAIL

SCORE*

ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE HOMMES ET FEMMES

L'écart de rémunération est calculé à partir de la rémunération moyenne des salariés de sexe féminin comparée à la rémunération moyenne des salariés de sexe masculin, par catégorie d'âge et catégorie professionnelle. Les entreprises doivent calculer la rémunération moyenne des hommes et des femmes employés dans chaque tranche d'âge/catégorie professionnelle, puis établir un pourcentage d'écart en soustrayant la rémunération moyenne des salariés de sexe féminin de la rémunération moyenne des salariés de sexe masculin.

A&F CO. EST FIER DE CONSTATER QUE SES DONNÉES REFLÈTENT SA CULTURE D'ÉGALITÉ DES CHANCES ENTRE HOMMES ET FEMMES ET UNE ÉQUITÉ ENTRE LES DEUX SEXES.

39
/ 40

ÉGALITÉ DES SEXES DANS LES AUGMENTATIONS SALARIALES ANNUELLES INDIVIDUELLES

Les entreprises doivent calculer le pourcentage de personnes bénéficiant 20 d'augmentations fondées sur le mérite (et non leur valeur monétaire, à l'exclusion des promotions), puis comparer le sexe.

NOS DONNÉES MONTRENT QUE PLUS DE FEMMES ONT REÇU UNE AUGMENTATION SALARIALE COMPARÉ AU NOMBRE D'HOMMES EN AYANT REÇU UNE.

20
/ 20

ÉGALITÉ DES SEXES DANS LES PROMOTIONS AU SEIN DE CHAQUE CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

Les entreprises doivent calculer le pourcentage de salariés recevant une promotion, puis comparer les proportions entre chaque sexe.

CONCERNANT NOS PROMOTIONS, LA PROPORTION DE FEMMES AYANT REÇU UNE PROMOTION CETTE ANNÉE EST SUPÉRIEURE À CELLE DES HOMMES.

15
/ 15

PAIEMENT D'AUGMENTATIONS DE SALAIRE AUX FEMMES REVENANT D'UN CONGÉ DE MATERNITÉ, LORSQUE DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE ONT ÉTÉ ACCORDÉES PENDANT LEUR ABSENCE

Les entreprises doivent calculer le nombre de femmes qui sont revenues d'un congé de maternité et auraient dû recevoir une augmentation salariale.

LES SALARIÉES DE RETOUR DE CONGÉ MATERNITÉ ONT ÉTÉ POURVUES DE L'AUGMENTATION SALARIALE ADÉQUATE.

15
/ 15

LES 10 PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES PARI MI LES SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ

Le nombre maximum de points sera attribué aux entreprises dont les 10 salariés ayant les plus importantes rémunérations comprennent au moins quatre salariés du sexe sous-représenté (hommes ou femmes).

A&F CO. EST FIER DE VOIR QUE SES DONNÉES REFLÈTENT SA CULTURE D'ÉGALITÉ DES CHANCES ET D'ÉQUITÉ ENTRE HOMMES ET FEMMES.

5
/ 10

RÉSULTAT:

94
/ 100